Grand Prix du golf de Lésigny-Corbuches

Samedi 5 et dimanche 6 Juillet 2025

Golf de Lésigny-Corbuches Ferme des Hyverneaux 77150 - Lésigny
Tél. : 01 60 02 17 33 – Télécopie : 01 60 02 06 58
Site internet https://www.grand-paris-golf.asptt.com
http://www.golflesigny.com
Email : golf.grandparis@asptt.com - Email : accueil@golflesigny.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN
L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de Lésigny : Parcours blanc "Les Hyverneaux" et le parcours orange "Les Corbuches".

FORME DE JEU
Strokeplay brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Hommes	Index limité à 8,4
Une série Dames	Index limité à 11,4

OUVERTE A :

- L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2025 s'étant acquitté du droit de jeu fédéral ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.
- Les joueurs devront être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs.
- Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.
- Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.
- La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au lundi 23 juin 2025 à 18h00.
Les inscriptions et les droits d'engagement devront se faire sur le site internet

Golf de Lésigny

La liste des joueurs retenus sera publiée le vendredi 27 juin 2025 à 15h00

- La liste sera disponible sur les sites
- http://www.golflesigny.com
- https://www.grand-paris-golf.asptt.com
- Espace licencié FFGolf

DROITS D'ENGAGEMENT

- pour les adultes :	90€
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) :	65 €
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2007 ou après) :	50€
- pour les membres du golf de Lésigny-Corbuches :	35€

Les inscriptions et les droits d'engagement devront être faits sur le site internet

Golf de Lésigny

CHAMP DES JOUEURS

Le nombre maximum de joueurs sera de 120 incluant 39 dames et 12 Wild Cards.

Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à août : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :
Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 7:30 heures dans l'ordre des index.
Deuxième tour : premier départ à 7:30 heures dans l'ordre inverse des résultats.

- Les horaires de départ seront disponibles sur les sites
- http://www.golflesigny.com
- https://www.grand-paris-golf.asptt.com
- Sur l'espace licencié du joueur.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Marques Blanches
Dames : Marques Bleues

JEU LENT

La procédure de jeu rapide des règles locales fédérales permanentes s'applique (lire § 1.2-2-5)

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1re place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 10, 11, 8 et 9 du parcours.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous (classement RMS)

PRIX

- Les trois premiers du classement homme brut seront récompensés.
- Les deux premières du classement dame brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX

Pergola Club House ASPTT Grand Paris

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

- Le Directeur du golf de Lésigny-Corbuches
- Le responsable de la section golf de l'association
- Arbitre de la compétition

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, etc.).